



# COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

## NOTE DE PRESENTATION

- ✓ Le compte administratif retrace pour chaque budget les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'exercice 2021, ainsi que les dépenses engagées mais non mandatées et des recettes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre sur l'exercice, en section d'investissement (restes à réaliser).
- ✓ Pour faciliter la lecture, les chiffres ont été arrondis à l'euro près.
- ✓ Pour les budgets annexes, les montants sont affichés en H.T.

# BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1- Pour assurer son fonctionnement, la Ville a dépensé 5 273 680 €

#### a) Les charges à caractère général (chapitre 011) s'élèvent à 1 171 333 €

Les dépenses de ce chapitre reviennent au même niveau que les dépenses réalisées en 2019 ou en 2018.

Les dépenses relatives à la consommation d'eau potable et à l'assainissement (cpte 60611) ont fait l'objet d'une écriture de rattachement basée sur une estimation puisque les factures ne nous sont pas parvenues avant le 31/12.

L'achat de fournitures et de petit équipement (cpte 60632) a augmenté en raison de nombreux travaux effectués par les agents du centre technique municipal dont une partie a été intégrée en investissement par des écritures d'ordre (cf. Annexe IV- état des travaux en régie p.150).

Le coût incontournable des maintenances reste élevé (cpte 6156) maintenance sur tous les logiciels (état civil, restauration scolaire, marchés publics, comptabilité, ...), sur de nombreux équipements (chaufferies, défibrillateurs, copieurs, balayeuse, autolaveuse, cloches ...), maintenance et vérification des ascenseurs et du matériel incendie.

Les frais de gardiennage de la forêt (cpte 6282) représentent 10 % des ventes de bois perçues l'année précédente et évoluent donc en rapport avec les recettes 2020 de la forêt.

En raison de la crise sanitaire, les postes d'achat de fournitures pharmaceutiques (cpte 60628 & 6068), de produits d'entretien pour le nettoyage des bâtiments (cpte 60631) sont en hausse. Pour les mêmes raisons, des manifestations ont été déprogrammées : Bodegas, Fête de la musique, forum des associations, goûter des aînés, spectacles ... (cpte 6232 & 6288).

#### b) Les dépenses de personnel (chapitre 012) s'élèvent à 2 394 634 €

Des embauches ont été réalisées au Centre Technique Municipal et dans les groupes scolaires pour pallier aux départs en retraite de 2020.

Des agents de service contractuels ont été recrutés pour maintenir les protocoles sanitaires.

En 2021, il y a eu 3 départs : un départ à la retraite, une rupture conventionnelle et un licenciement pour inaptitude physique.

La mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel (RIFSEEP) à compter du mois d'Avril 2021 n'a pas entraîné d'évolutions sur le chapitre 012 même avec les nouvelles embauches.

c) Les atténuations de produits (chapitre 014) s'élèvent à 3 640 €

Des dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants ont été acceptés par les Services des Impôts des Particuliers.

d) Les charges de gestion courante (chapitre 65) s'élèvent à 876 012 €

Le poste de dépenses le plus important est le compte 6574 Subventions versées aux associations conformément à la délibération votée le 13/04/2021 soit 679 690 €.

En 2021, une aide exceptionnelle a été accordée au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Pas des Bêtes, pour un montant de 64 000 € (cpte 65738).

Il y a aussi la participation annuelle aux frais de fonctionnement du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc pour 9 926 €, à la Scène Nationale d'Albi pour 5 000€ (cpte 65541); les indemnités versées aux élus pour 78 410 € (cpte 6531).

e) Les charges financières (chapitre 66) s'élèvent à 101 169 €

Ce chapitre représente le paiement des intérêts de tous les emprunts contractés par la Commune.

Pour mémoire : en 2020, le montant de ce chapitre avait été exceptionnellement bas, car les Intérêts Courus Non Echus relatifs aux budgets de l'Eau et de l'Assainissement avaient été déduits .

f) Les charges exceptionnelles (chapitre 67) s'élèvent à 3 333 €

Ce chapitre enregistre des annulations de titres émis sur les exercices antérieurs (rétrocessions concessions cimetièrre, régularisations de sommes à percevoir ...)

## **2- La Ville a enregistré 6 218 027 € de recettes de fonctionnement**

a) Atténuation de charges (chapitre 013) s'élèvent à 16 311 €

Les remboursements de salaires des contrats aidés ainsi que les indemnités versées pour la mise en place de services minimum d'accueil dans les écoles lors des journées de grève sont saisis sur ce compte.

b) Les produits des services et ventes diverses (chapitre 70) s'établissent à 492 706 €

Ce chapitre enregistre des recettes toujours croissantes : vente de bois, concessions au cimetière, stationnement des camping-cars au domaine d'En Laure.

Les autres recettes se maintiennent : location des chalets, restauration scolaire

La valorisation du personnel a été revue à la baisse puisque le cinéma n'a été ouvert qu'à compter du 19 mai 2021.

c) Les impôts et taxes (chapitre 73) ont rapporté **3 656 418 €**

Les impôts directs locaux, produits de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties (comptes 73111) ont diminué de 8.20 % par rapport au montant perçu en 2020.

La taxe de consommation finale d'électricité reversée trimestriellement par tous les fournisseurs d'énergie électrique (compte 7351) reste en constante évolution.

Les taxes additionnelles aux droits de mutations (compte 7381) marquent une forte hausse reflétant un contexte immobilier florissant.

d) Au titre des dotations et participations (chapitre 74), la Ville a perçu **1 497 609 €**

Globalement, le montant des 3 dotations (dotation forfaitaire + dotation de solidarité rurale + dotation nationale de péréquation) évolue de 2.10 % par rapport à l'année 2020.

De plus en 2021, l'Etat a compensé les exonérations relatives à la fiscalité locale (Foncier bâti & foncier non bâti) pour un montant de 343 567 € (Cpte 74834)

e) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) s'élèvent à **184 419 €**

Ce chapitre enregistre les loyers perçus pour la mise à disposition de locaux (cpte 752) ainsi que les redevances de l'éolien enregistrées depuis avril 2019 (cpte 757).

f) Les produits exceptionnels (chapitre 77) représentent **84 520 €**

La cession de l'immeuble 6, Rue de la tuilerie pour un montant de 70 000 € est saisie au compte 775 ainsi que la reprise d'un tracteur tondeuse.

Les remboursements de sinistre sont portés au compte 7788 soit 9 125 €.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2020	CA 2021	2020/2021
011 Charges à caractère général	1 065 921	1 171 333	
012 Charges de personnel	2 349 011	2 394 634	
014 Atténuations de produits	5 041	3 640	
65 Autres charges de gestion courante	785 044	876 012	
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DE SERVICES</b>	<b>4 205 017</b>	<b>4 445 619</b>	<b>5,72%</b>
66 Charges financières	75 986	101 169	
67 Charges exceptionnelles	300 432	3 333	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>4 581 435</b>	<b>4 550 121</b>	<b>-0,68%</b>
042 Opérations d'ordre entre sections	341 613	723 559	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 923 048</b>	<b>5 273 680</b>	<b>7,12%</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2020	CA 2021	2020/2021
013 Atténuations de charges	16 997	16 311	
70 Produits des services	511 350	492 706	
73 Impôts et taxes	3 760 759	3 656 418	
74 Dotations et participations	1 246 734	1 497 609	
75 Autres produits de gestion courante	163 571	184 419	
<b>TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>	<b>5 699 411</b>	<b>5 847 463</b>	<b>2,60%</b>
76 Produits financiers	-	0	
77 Produits exceptionnels	28 211	84 520	
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>5 727 622</b>	<b>5 931 983</b>	<b>3,57%</b>
042 Opérations d'ordre entre sections	0	286 045	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 727 622</b>	<b>6 218 028</b>	<b>8,56%</b>

# SECTION D'INVESTISSEMENT

## La Ville a investi 1 984 783 € pour ses dépenses réelles

Dans le cadre des opérations de réhabilitation de façades (chapitre 204) 16 102 € d'aides ont été versés à des propriétaires ayant fait des travaux en centre-ville dont 4 761 € seront couverts par la subvention de la Région Occitanie

- Op 195 : Acquisitions de matériels	138 071 €
- Op 197 : Bâtiments communaux	11 856 €
- Op 198 : Bâtiments scolaires	35 124 €
- Op 199 : Aménagement voies communales	134 368 €
- Op 205 : Immeuble 8 Bld Gambetta	356 315 €
- Op. 210 : Aménagement de pistes cyclables	612 048 €
- Op 215 : Eclairage public	5 933€
- Op 242 : Forêt communale	77 831 €
- Op 309 : Espaces verts	3 515 €
- Op 310 : Cimetières communaux	14 124 €
- Op 929 : Maison de l'Enfance	46 178 €
- Op 952 : Vidéoprotection	45 512 €
- Op 953 : Accessibilité des bâtiments communaux	6 476 €
- Op 956 : Salle Omnisports	12 850 €
- Op 959 : Route de Ganès	43 429 €
- Op 961 : Défense Incendie	18 243 €

Le remboursement du capital emprunté par la Ville, auprès des banques s'élève à 347 135 € (compte 1641 ;1672 ;1678) ; Le remboursement à l'Etablissement Public Foncier (compte 27638) pour l'acquisition des terrains « En Rouch », « Nagret » et « la Tignarié » représente 59 673 €.

### 3- Pour financer ses investissements, la Ville a mobilisé 1 197 346 € de recettes réelles

- ✓ Au chapitre 13, les subventions perçues représentent 119 549 € et financent en partie, les travaux de construction de la maison de l'enfance, les installations de vidéoprotection.

- ✓ Comme annoncé lors de la présentation du Budget Primitif 2021, un emprunt a été contracté auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées pour un montant de 360 000 € (compte 1641).
- ✓ Le Fonds de Compensation de la TVA (récupérée sur les dépenses d'investissement de 2020) s'élève à 204 605 € (cpte 10222)
- ✓ Le produit des Taxes d'Urbanisme est de 82 780 € (cpte 10226)

L'excédent de fonctionnement mobilisé pour financer les investissements avait été voté pour un montant de 430 412 €.

Au chapitre 040, figure le montant des amortissements pour 723 559 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap. DEPENSES D' INVESTISSEMENT			Chap. RECETTES D'INVESTISSEMENT		
16	Remboursement de la dette	347 135 €	1068	Excédent mobilisé en 2020	430 412
27	Autres immobilisations financières	59 673 €	10	Ressources propres : FCTVA	204 605
				Taxes d'aménagement	82 780
	<b>Opérations d'équipement (travaux, acquisitions, ...)</b>	<b>1 577 975 €</b>	13	<b>Subventions reçues</b>	<b>119 549</b>
			16	<b>Emprunt</b>	<b>360 000</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 984 783 €</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>1 197 346</b>
<b>Dépenses d'ordre</b>			<b>Recettes d'ordre</b>		
040	Opérations d'ordre entre sections	286 045 €	040	Opérations d'ordre (amortissements ...)	723 559
041	Opérations patrimoniales	31 273 €	041	Opérations patrimoniales	31 273
<b>TOTAL DEPENSES D' INVESTISSEMENT</b>		<b>2 302 101 €</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 952 177</b>

Les restes à réaliser en dépenses qui seront reportés sur 2022, représentent 1 187 721 € (travaux concernant la route de Ganès, la réalisation des pistes cyclables...)

En recettes, 501 845 € de restes à réaliser correspondent à des subventions acquises mais non perçues.

**La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 599 032 € après prise en compte des restes à réaliser.**

# Vue d'ensemble CA 2021

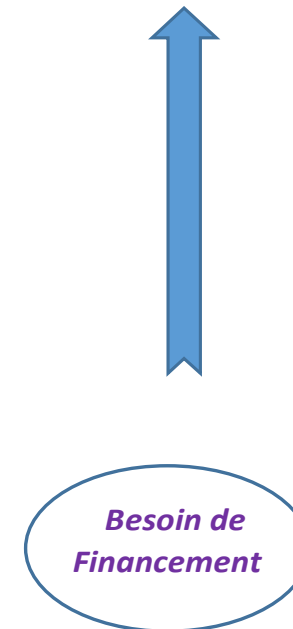
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes 2021	-	Dépenses 2021	+	Excédent antérieur reporté	=	<b>Excédent BRUT 2021</b>	-	<b>Mobilisation</b>	=	<b>Excédent de Fonctionnement à reporter en 2022</b>
6 218 027,47		5 273 679,56		2 430 687,56		<b>3 375 035,47</b>		<b>599 602,05</b>		<b>2 775 433,42</b>

## SECTION D' INVESTISSEMENT

Recettes 2021	-	Dépenses 2021	+	Excédent antérieur reporté	=	<b>Excédent BRUT 2021</b>
1 952 177,24		2 302 100,95		436 197,71		<b>86 274,00</b>

<u>↳ Montant des Restes à Réaliser en Dépenses :</u>	1 187 720,57
<u>↳ Montant des Restes à Réaliser en Recettes :</u>	501 844,52
	<b>-599 602,05</b>





# BUDGETS ANNEXES

## BUDGET DU SERVICE DES POMPES FUNEBRES

### 1- Section de fonctionnement

**Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 89 378 € :**

- Les dépenses à caractère général pour 23 800 €
- La valorisation du personnel à 62 000 €
- Les autres charges de gestion courante à 3 046 €
- La dotation aux amortissements pour 533 €

Le renouvellement du personnel dans ce service par l'intégration de nouveaux agents accroît les dépenses de fonctionnement (formations, frais de déplacements, habillement...)

**Les recettes d'exploitation représentent un montant de 69 876 € :**

Ces recettes correspondent aux prestations facturées : obsèques (47 sépultures en 2021, 79 sépultures en 2020 ; 78 en 2019 ; 58 en 2018) et autres opérations funéraires (arrivées de corps, creusement de fosses ...)

**Le résultat de l'exercice 2021 en section d'exploitation est de - 19 502 €.**

**Augmenté des excédents antérieurs cumulés (70 937 €), l'excédent d'exploitation à reporter sur le budget 2022 sera de 51 435 €.**

### 2 - Section d'investissement

**Il n'y a pas eu de dépenses d'investissement**

**Les recettes d'investissement représentent un montant de 533 € :** le montant des amortissements.

**L'excédent d'investissement à reporter sur le budget 2022 sera de 12 726 €.**

## **BUDGET DU SERVICE CINEMA**

Ce budget annexe, permettant d'individualiser les dépenses et les recettes propres à l'unique activité cinéma du Rond-point, n'affiche qu'une section d'exploitation.

En 2021, en raison de la crise sanitaire, le cinéma a repris une activité normale qu'à compter du mois de Mai.

### **Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 25 171 €**

- 8 177 € pour la programmation et la location des films auprès de Véociné
- 1 686 € pour la maintenance des appareils de projection
- 1 441€ pour les affiches
- 2 098 € pour l'impression des tickets, et des programmes
- 465 € de cotisations (Agence Développement Régional, Art & Essai)
- 1 097 € pour les taxes versées au Centre National du Cinéma
- La valorisation du personnel a été réduite par rapport à une année normale : 10 000 €

### **Les recettes d'exploitation représentent un montant de 25 836 €**

Ces recettes correspondent aux entrées pour 14 512 € (soit 4 382 entrées),

- à la subvention Art & Essai reconduite pour 10 145 €
- au soutien du CNC pendant la crise sanitaire pour 1 179 €.

**Pour l'exercice 2021, ce budget présente un excédent de 665.28 €.**

**Les résultats cumulés les années précédentes étant de – 681.11 €, le résultat d'exploitation à reporter sur le budget 2022 sera de – 15.83 €.**

